



Prêt d'ordinateur portable sans retour

Par **sub07**, le **14/06/2008** à **23:39**

Il y a quelque temps, j'ai prêté mon ordinateur portable à une personne qui ne me l'a jamais rendu.

Malheureusement j'ai perdu contact avec mes amis communs, pas de numéro de portable. J'ai juste une adresse qui pourrait être celle de ses parents. Je vérifie le plus rapidement possible. Je suis allé au commissariat muni de la facture du portable, j'ai eu comme réponse qu'il ne pouvait rien être fait de la part de la police car il n'y a aucun document écrit et signé de cette personne.

J'aurais du faire un papier en quoi que je lui prête mon ordinateur portable.

Si l'adresse s'avère être celle de ces parents, comment pourrais-je faire pression sur celle-ci afin de l'obliger à me rendre mon bien ??